

FAQ pour les assemblées hybrides

1. Qu'est-ce qu'une assemblée hybride?

Les assemblées hybrides se tiennent simultanément via une plateforme en ligne et dans un lieu physique. Les participants peuvent choisir d'assister en ligne ou en personne. Les participants qui assistent en ligne peuvent poser des questions, voter et participer par voie électronique en temps réel, comme s'ils y étaient physiquement en personne.

2. Pourquoi tenez-vous une assemblée hybride?

Nous organisons une réunion hybride afin d'offrir de la flexibilité pour une participation à la fois en personne et à distance à tous les employés, actionnaires, titulaires de contrat avec droit de vote et à la communauté au sens large.

3. Où l'assemblée hybride se tiendra-t-elle?

En ligne

Par voie de webémission en direct au meetings.lumiconnect.com/400-542-265-283

Mot de passe : « **sunlife2025** » (sensible à la casse)

En personne

1 York Street (via Harbour Street), 35^e étage, Toronto (Ontario), Canada

4. Si j'assiste en ligne à l'assemblée, est-ce que ma capacité à m'adresser au conseil sera limitée?

- Non, seule la manière de participer diffère. Nous espérons que la tenue de la réunion en ligne favorisera une plus grande participation et un meilleur engagement – ce format permet à tous les actionnaires, aux fondés de pouvoir dûment nommés et aux titulaires de contrat avec droit de vote de participer à la réunion, quelle que soit leur situation géographique.
- Nous avons veillé à ce que cette assemblée offre aux actionnaires et titulaires de contrat ayant droit de vote les mêmes opportunités de participer que lors des assemblées en personne. Les actionnaires inscrits, les fondés de pouvoir dûment désignés et les titulaires de contrat ayant droit de vote seront autorisés à voter en ligne en tout temps pendant l'assemblée.
- Comme pour une assemblée physique, seuls les actionnaires inscrits, les fondés de pouvoir dûment désignés et les titulaires de contrat ayant droit de vote reconnus pourront prendre la parole et poser des questions pendant l'assemblée.
- Comme pour les assemblées générales annuelles physiques, nous observerons le même protocole quant à la pertinence des interventions. Soyez assurés que nous ne tenterons pas de limiter ni de filtrer les questions légitimes et ferons de notre mieux pour régler les problèmes soulevés. Dans un format en ligne, nous pourrions recevoir des questions sur un même thème et paraphraser votre question par souci d'efficacité et dans le but d'aborder autant de thèmes que possible.

5. Comment puis-je accéder en ligne à l'assemblée? Dois-je m'inscrire à l'avance?

Les actionnaires inscrits, les titulaires de contrat ayant droit de vote et les fondés de pouvoir dûment désignés (y compris les actionnaires non inscrits s'étant dûment désignés eux-mêmes fondés de pouvoir) qui assistent à l'assemblée en ligne pourront voter en remplissant un bulletin de vote en ligne pendant l'assemblée au moyen de la plateforme de webdiffusion en direct.



Étape 1 : Ouvrez une session en ligne à l'adresse meetings.lumiconnect.com/400-542-265-283. Nous vous recommandons de vous connecter au moins une heure avant le début de l'assemblée. Vous devez vous assurer que votre connexion à Internet fonctionne pendant toute la durée de l'assemblée.

Étape 2 : Suivez ces directives.

Actionnaires inscrits, participants du compte d'actions et titulaires de contrat ayant droit de vote :

Cliquez sur « J'ai un numéro de contrôle » puis entrez votre numéro de contrôle et le mot de passe « **sunlife2025** » (sensible à la casse). Votre numéro de contrôle se trouve sur le formulaire de procuration ou dans le courriel que vous avez reçu de notre agent, Compagnie Trust TSX. Si vous utilisez votre numéro de contrôle pour accéder à l'assemblée, tout vote que vous exprimerez à l'assemblée révoquera toute procuration précédemment soumise. Si vous ne voulez pas révoquer une procuration précédemment soumise, vous ne devriez pas voter pendant l'assemblée. Si vous n'avez pas de numéro de contrôle, veuillez vous reporter à la question 12 pour obtenir des instructions.

Actionnaires non inscrits :

- Le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote ne peut pas être utilisé pour voter en ligne à l'assemblée. Vous devez obtenir un nouveau numéro de contrôle au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le mardi 6 mai 2025. Veuillez vous reporter à la question 12 pour les instructions.
- Cliquez sur « J'ai un numéro de contrôle » puis entrez votre numéro de contrôle et le mot de passe « **sunlife2025** » (sensible à la casse).

Fondés de pouvoir dûment désignés :

- Vous devez également effectuer l'étape supplémentaire d'obtenir un numéro de contrôle pour le fondé de pouvoir en appelant TSX Trust au 1-866-751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 416-682-3860 (ailleurs qu'en Amérique du Nord), ou en remplissant un formulaire en ligne à tsxtrust.com/control-number-request-fr au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le mardi 6 mai 2025. Si vous omettez d'inscrire votre fondé de pouvoir en ligne, il ne recevra pas de Compagnie Trust TSX le numéro de contrôle requis pour voter à l'assemblée.
- Cliquez sur « J'ai un numéro de contrôle » puis entrez votre numéro de contrôle et le mot de passe « **sunlife2025** » (sensible à la casse). Les fondés de pouvoir qui sont dûment désignés et inscrits auprès de Compagnie Trust TSX recevront un numéro de contrôle par courriel après que la date limite pour voter par procuration est passée.

Invités (y compris les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas dûment désignés eux-mêmes fondés de pouvoir) : Cliquez sur « Invité », puis remplissez le formulaire en ligne. Les invités pourront écouter l'assemblée, mais ne pourront pas voter pendant celle-ci.

6. Comment puis-je voter en ligne pendant l'assemblée?

Une fois que vous aurez accédé à l'assemblée en ligne et que le président aura officiellement ouvert la séance, les sujets faisant l'objet d'un vote et les options de vote qui vous sont offertes s'afficheront sur le panneau de vote à l'écran. Il suffit de cliquer sur votre choix (POUR/CONTRE ou POUR/ABSTENTION) pour envoyer votre vote. Les actionnaires non inscrits doivent d'abord se désigner eux-mêmes ou désigner un fondé de pouvoir pour participer à la réunion en ligne (voir Question 5).

7. Dois-je attendre le jour même de l'assemblée pour voter?

- Non, toutes les méthodes de vote par procuration restent offertes aux actionnaires et aux titulaires de contrat ayant droit de vote, comme par les années passées.
- Nous nous attendons à ce que la majorité des votes soient exprimés avant l'assemblée par procuration au moyen des divers canaux disponibles. Les votes exprimés le jour de l'assemblée représentent un pourcentage extrêmement peu élevé du total des votes exprimés.
- Les actionnaires et les titulaires de contrat ayant droit de vote qui ont des questions sur le vote doivent téléphoner à Compagnie Trust TSX au 1-888-433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 1-416-682-3801 (autres pays).

8. Comment puis-je poser des questions pendant l'assemblée?

- Que vous assistiez à l'assemblée en ligne ou en personne, seuls les actionnaires, les fondés de pouvoir dûment désignés ainsi que les titulaires de contrat ayant droit de vote reconnus pourront prendre la parole et poser des questions pendant l'assemblée.
- Si vous assistez en ligne à l'assemblée et avez besoin d'aide pour voter ou poser des questions à tout moment pendant l'assemblée, consultez notre fournisseur de services, Lumi, à l'adresse support.lumiglobal.com/knowledge/virtual.

9. Qui dois-je contacter si j'assiste en ligne à l'assemblée et que j'ai une difficulté à accéder à l'assemblée ou des problèmes techniques?

Allez à support.lumiglobal.com/knowledge/virtual.

10. L'assemblée hybride sera-t-elle archivée?

Oui, vous trouverez un enregistrement de l'assemblée sur notre site Web avec les documents sur l'assemblée.

11. Je suis un actionnaire non inscrit/véritable. Le formulaire d'instructions de vote que j'ai reçu mentionne la participation à une assemblée et un vote en personne. Qu'est-ce que cela signifie?

Pour une assemblée hybride, voter en personne signifie voter en ligne ou en personne. Pour voter en ligne ou en personne, un actionnaire non inscrit/véritable doit suivre ces étapes :

1. Se désigner lui-même pour « assister » à l'assemblée générale annuelle sur le formulaire d'instructions de vote;
2. Obtenir un numéro de contrôle auprès de Compagnie Trust TSX en appelant au 1-866-751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 1-416-682-3801 (ailleurs qu'en Amérique du Nord), ou en remplissant un formulaire en ligne à tsxtrust.com/control-number-request-fr.
3. S'inscrire en ligne à meetings.lumiconnect.com/400-542-265-283 au moyen du nouveau numéro de contrôle. Nous vous encourageons à voter à l'avance en utilisant l'une des méthodes indiquées dans la Circulaire d'information de la direction 2024.

12. Je ne trouve pas mon numéro de contrôle. Que dois-je faire?

Actionnaires inscrits, participants du compte d'actions, titulaires de contrat ayant droit de vote ou fondés de pouvoir :

Veillez appeler au 1-866-751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 1-416-682-3801 (ailleurs qu'en Amérique du Nord), ou remplir un formulaire en ligne à tsxtrust.com/control-number-request-fr afin de prendre des dispositions pour qu'on vous délivre un numéro de contrôle avant 17 h (heure de Toronto) le 6 mai 2025.



Actionnaires non inscrits :

- Vous ne pouvez pas utiliser le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote pour voter en ligne à l'assemblée. Pour obtenir un nouveau numéro de contrôle, vous devez vous désigner fondé de pouvoir en indiquant votre nom dans l'espace prévu sur le formulaire d'instructions de vote, puis en suivant les instructions de votre mandataire pour retourner le formulaire. Si vous n'avez pas reçu de formulaire d'instructions de vote, communiquez avec votre mandataire.
- Vous ou votre fondé de pouvoir devez également inscrire le fondé de pouvoir en appelant la Compagnie TSX Trust au 1-866-751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 1-416-682-3801 (ailleurs qu'en Amérique du Nord), ou en remplissant un formulaire en ligne à <https://www.tsxtrust.com/control-number-request-fr> au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le mardi 6 mai 2025. Les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas dûment désignés comme fondés de pouvoir ne pourront pas voter en ligne à l'assemblée, mais pourront y assister en tant qu'invités.

13. Est-il possible d'assister en ligne à l'assemblée sur n'importe quel navigateur Web?

Il est possible d'accéder en ligne à l'assemblée sur la plupart des navigateurs (notamment Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge et Apple Safari). Cependant, cela ne fonctionne pas toujours avec Internet Explorer. Nous recommandons aux actionnaires et aux titulaires de contrat d'installer la plus récente version de leur navigateur.

14. Qu'en est-il si j'ai plus d'un compte et que je veux voter durant l'assemblée hybride?

Si vous avez plus d'un compte, vous recevrez plus d'un numéro de contrôle pour voter. Un actionnaire inscrit qui est aussi un titulaire de contrat ayant droit de vote et qui décide d'assister en ligne à l'assemblée devrait ouvrir une session de navigateur distincte avec chaque numéro de contrôle afin de voter pour plusieurs comptes. Votre vote est important pour nous! Nous vous encourageons à voter à l'avance en utilisant l'une des méthodes indiquées dans la Circulaire d'information de la direction 2025 ou les Renseignements destinés aux titulaires de contrat ayant droit de vote, selon le cas.